

<https://www.agoras2019.fr/spip.php?article533>



Journées du patrimoine 2024

- Agenda -



Date de mise en ligne : samedi 14 septembre 2024

Date de parution : 21 septembre 2024

Copyright © Régionale de Lorraine de l'APHG - Tous droits réservés

Créées en 1984 sous le nom de « Journées Portes ouvertes des monuments historiques » par le ministère de la Culture, les Journées européennes du Patrimoine ont pour objectif de montrer au plus grand nombre la richesse extraordinaire de notre patrimoine au travers de rendez-vous inédits, de visites insolites et d'ouvertures exceptionnelles.

La meilleure façon de protéger le patrimoine, c'est de le faire connaître et de faire en sorte que l'on puisse y accéder. Et chaque année, des millions de visiteurs de tous les âges se donnent rendez-vous lors des Journées européennes du Patrimoine et franchissent le seuil de lieux d'exception et d'édifices habituellement fermés au grand public.

Le patrimoine sous toutes ses formes

Ces moments privilégiés sont l'occasion de découvrir le patrimoine dans ses formes les plus diverses : des édifices religieux, des bâtiments administratifs, militaires ou judiciaires, des lieux de commémoration, des sites industriels ou des ateliers d'artisans. Beaucoup de demeures privées ouvrent également leurs portes à cette occasion.

Pour accompagner ces visites exceptionnelles, différentes animations sont proposées : des visites guidées aux circuits à thème, en passant par des démonstrations de savoir-faire, des représentations théâtrales, des concerts ou des promenades en musique. Apprendre et découvrir tout en s'amusant, pour tous les âges et le plus grand nombre.

Un succès indéniable depuis 1984

La toute première édition des Journées européennes du patrimoine a lieu le 23 septembre 1984, sur une initiative du ministère de la Culture sous le nom de « Journée portes ouvertes dans les monuments historiques ». Immédiatement, les visiteurs répondent présents et le succès est au rendez-vous.

Dès lors, de nombreux pays européens manifestent leur intérêt de mettre en place des manifestations similaires. Aussi, lors de la deuxième conférence des ministres européens de la Culture organisée par le Conseil de l'Europe à Grenade le 3 octobre 1985, le ministre français propose alors d'élargir cette initiative à toute l'Europe.

En 1991, le Conseil de l'Europe officialise les Journées européennes du patrimoine auxquelles l'Union européenne s'associe puisqu'elle partage, parmi ses objectifs, la promotion de la diversité et du dialogue autour du patrimoine, sous toutes ses formes, au travers de trois grands axes : conserver/restaurer, protéger et valoriser l'ensemble du patrimoine européen commun.

L'appellation « Journées européennes du patrimoine » sera définitivement adoptée en 2000. Et depuis 2018, elles débutent, en avant-première le vendredi, avec des animations spécialement dédiées aux publics scolaires, à l'instar des opérations « Levez les yeux ! [aM1] » et « Les Enfants du patrimoine ».

La manifestation connaît depuis une réussite inégalée en Europe : près de cinquante pays signataires de la convention culturelle européenne déclinent l'évènement qui rassemble désormais quelques 30 millions de visiteurs. C'est l'une des plus grandes manifestations culturelles à l'international et l'une des plus populaires.

Sous l'appellation « European Heritage Days », les Journées européennes du Patrimoine s'étendent encore dans le monde avec la participation, les années suivantes, de la Turquie et de Taïwan. En 2010, ce sont 50 États qui organisent la manifestation, du Vatican au Portugal, de la Biélorussie à la Moldavie, à Malte ou encore à Saint Martin.

Une mobilisation de tous les acteurs

La manifestation est placée sous le patronage du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne. En France, elle est mise en œuvre par le ministère de la Culture ainsi que les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) au niveau local.

De très nombreux acteurs participent aussi à l'animation et à la promotion de ce rendez-vous culturel incontournable dont parmi eux le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire (VPAH), les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) ou encore de nombreuses associations de sauvegarde ainsi que l'ensemble des propriétaires privés.

Chaque année, les Journées européennes du patrimoine bénéficient du soutien de nombreux partenaires médias et institutionnels.

L'édition 2024 des Journées européennes du patrimoine

Pour sa 41^e édition, les Journées européennes du patrimoine seront organisées les vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024 et auront pour thèmes « le patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions et le patrimoine maritime ». Ces journées offrent l'opportunité de visiter des monuments et des sites, souvent exceptionnellement ouverts.

Dès le vendredi 20 septembre, le public scolaire pourra participer à l'opération « Levez les yeux ! » en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Ce rendez-vous populaire est l'occasion pour le public d'échanger avec les professionnels du patrimoine pour découvrir leurs savoirs et savoir-faire.

